



La mobilité électrique, tout le monde en parle

En Île-de-France, les collectivités locales s'engagent !

L'Île-de-France est la région la mieux équipée de France en points de recharge pour véhicules électriques. Ce sont d'abord les collectivités locales qui portent cet effort dans l'espace public. En Île-de-France, les six syndicats d'énergie, regroupés au sein du Pôle Énergie prennent en charge financièrement l'installation, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur leur territoire. Ils contribuent ainsi à l'essor de la mobilité électrique, à un coût maîtrisé pour l'utilisateur.



LES SIX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX D'ÉNERGIE D'ÎLE-DE-FRANCE REGROUPENT 1184 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES QUI REPRÉSENTENT 10 MILLIONS D'HABITANTS.



Syndicat Départemental
d'Énergies du Val d'Oise
SDEVO

